

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 02	Début de l'audience
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 03	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Simon Turmel sur le déroulement de l'audience
9 h 06	M <sup>e</sup> Turmel annonce que la Régie a pris sa décision à quant à la demande de traitement confidentiel des informations caviardées de la pièce B-0013 pour une durée indéterminée déposée par Gaz Métro. Après examen des motifs invoqués par le Distributeur et compte tenu qu'aucun intervenant ne s'y oppose, la Régie acquiesce à la demande de Gaz Métro et par conséquent, accorde aussi le traitement confidentiel aux pièces suivantes : B-0029, B-0030, B-0046, B-0035, qui sont des réponses aux demandes de renseignements de la Régie et de la FCEI en lien avec la pièce B-0013
9 h 09	M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Gaz Métro) présente les témoins du panel 2, M. Marc-André Goyette et M. Dave Rhéaume
9 h 10	<u>M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse produit :</u>  B-0051 : présentation Power Point intitulée : « Proposition de reconduction du mécanisme de croissance des dépenses d'exploitation, du mode de partage et du taux de rendement pour le dossier tarifaire 2018 »
9 h 11	<u>Affirmation solennelle :</u>  Marc-André Goyette, économiste, 1717, rue du Havre, Montréal Dave Rhéaume, directeur, réglementation et tarification, 1717, rue du Havre, Montréal  Témoins du panel 2 portant sur les mesures d'allégement réglementaire
9 h 12	Adoption de la preuve par le témoin Goyette
9 h 12	Présentation par le témoin Goyette
9 h 22	Fin de la présentation par le témoin Goyette
9 h 22	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse mentionne qu'un affidavit du témoin Rhéaume attestant de la véracité des pièces à l'étude lors de l'audience a été déposé au système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ) plus tôt cette semaine
9 h 23	Pas de contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'ACIG
9 h 24	Contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 44	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
9 h 45	Contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Catherine Rousseau pour l'UMQ
10 h 12	Question de clarification au témoin Rhéaume par M <sup>e</sup> MarcTurgeon
10 h 13	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Catherine Rousseau pour l'UMQ

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
10 h 20	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Catherine Rousseau pour l'UMQ
10 h 20	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 35
10 h 42	Reprise de l'audience
10 h 42	Pas d'interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Amélie Cardinal pour la Régie
10 h 43	Suite à une question de clarification de Mme Pelletier, M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse amende verbalement la demande réamendée de Gaz Métro déjà versée au dossier en précisant que les conclusions recherchées ne concernent que l'année 2018
10 h 44	Questions aux témoins Goyette et Rhéaume par Mme Louise Pelletier
10 h 54	Fin des questions aux témoins Goyette et Rhéaume par Mme Louise Pelletier
10 h 54	Questions aux témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Turgeon
11 h 04	Fin des questions aux témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Turgeon
11 h 05	Réinterrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sgouin-Plasse
11 h 07	Fin du réinterrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sgouin-Plasse
11 h 07	Les témoins Goyette et Rhéaume sont libérés
11 h 08	M <sup>e</sup> Rousseau (UMQ) présente son témoin, M. Pierre Prévost
11 h 08	<u>Affirmation solennelle</u> : Pierre Prévost, économiste-consultant, 7085, avenue Giraud, Montréal
11 h 09	<u>M<sup>e</sup> Rousseau produit</u> : C-UMQ-0011 : Affirmation solennelle de Pierre Prévost au soutien des documents déposés en preuve par l'UMQ
11 h 09	Adoption de la preuve par le témoin Prévost
11 h 10	Présentation par le témoin Prévost
11 h 15	Fin de la présentation par le témoin Prévost
11 h 15	Pas de contre-interrogatoire du témoin Prévost par M <sup>e</sup> Sarault pour l'ACIG, ni par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
11 h 16	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 25
11 h 26	Reprise de l'audience
11 h 26	Contre-interrogatoire du témoin Prévost par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
11 h 26	Fin du contre-interrogatoire du témoin Prévost par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 30	Pas d'interrogatoire du témoin Prévost par M <sup>e</sup> Cardinal pour la Régie
11 h 30	Questions au témoin Prévost par M <sup>e</sup> Turgeon
11 h 33	Fin des questions au témoin Prévost par M <sup>e</sup> Turgeon
11 h 33	Le témoin Prévost est libéré
11 h 34	<u>Affirmation solennelle</u> : Esther Falardeau, économiste-consultante, 114, de Gascogne, St-Lambert
11 h 34	Adoption de la preuve par le témoin Falardeau
11 h 35	Pas de contre-interrogatoire du témoin Falardeau par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA, ni par M <sup>e</sup> Rousseau pour l'UMQ
11 h 35	Pas d'interrogatoire du témoin Falardeau par M <sup>e</sup> Cardinal pour la Régie
11 h 36	Question de clarification au témoin Falardeau par Mme Pelletier
11 h 38	M <sup>e</sup> Neuman (SÉ-AQLPA) présente son témoin, M. Jacques Fontaine
11 h 38	<u>Affirmation solennelle</u> : Jacques Fontaine, consultant en énergie, 10 946, avenue de Rome, Montréal
11 h 39	Adoption de la preuve par le témoin Fontaine
11 h 39	Présentation de la preuve de SÉ-AQLPA par le témoin Fontaine
11 h 45	Fin de la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA par le témoin Fontaine
11 h 46	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Saraut pour l'ACIG, par M <sup>e</sup> Rousseau pour l'UMQ, ni par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
11 h 46	Pas d'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Cardinal pour la Régie
11 h 47	Le témoin Fontaine est libéré
11 h 47	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse annonce qu'il aimerait faire une contre-preuve
11 h 48	<u>Affirmation solennelle</u> : Marc-André Goyette, économiste, 1717, rue du Havre, Montréal Dave Rhéaume, directeur, réglementation et tarification, 1717, rue du Havre, Montréal
11 h 49	Interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
11 h 51	Fin de l'interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
11 h 51	Pas de contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sarault pour l'ACIG

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 51	Contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
11 h 53	Fin du contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
11 h 53	Pas de contre-interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Rousseau pour l'UMQ
11 h 53	Pas d'interrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Cardinal pour la Régie
11 h 54	Questions aux témoins Goyette et Rhéaume par Mme Pelletier
11 h 56	Fin des questions aux témoins Goyette et Rhéaume par Mme Pelletier
11 h 56	Pas de réinterrogatoire des témoins Goyette et Rhéaume par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
11 h 56	Les témoins Goyette et Rhéaume sont libérés
11 h 57	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 04	Reprise de l'audience
13 h 05	<u>M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse dépose :</u> <u>Argumentation de Gaz Métro, non cotée</u>
13 h 05	Argumentation de Gaz Métro par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
13 h 26	Fin de l'argumentation de Gaz Métro par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
13 h 26	Argumentation de l'ACIG par M <sup>e</sup> Sarault
13 h 37	Fin de l'argumentation de l'ACIG par M <sup>e</sup> Sarault
13 h 37	Question de précision à M <sup>e</sup> Sarault par Mme Pelletier
13 h 40	Argumentation de SÉ-AQLPA par M <sup>e</sup> Neuman
13 h 52	Fin de l'argumentation de SÉ-AQLPA par M <sup>e</sup> Neuman
13 h 53	Questions à M <sup>e</sup> Neuman par M <sup>e</sup> Turgeon
13 h 57	Fin des questions à M <sup>e</sup> Neuman par M <sup>e</sup> Turgeon
13 h 58	Argumentation finale de l'UMQ par M <sup>e</sup> Rousseau
14 h	Fin de l'argumentation finale de l'UMQ par M <sup>e</sup> Rousseau
14 h 01	Réplique de Gaz Métro par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
14 h 05	Fin de la réplique de Gaz Métro par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
14 h 05	Supplique de M <sup>e</sup> Neuman

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
14 h 07	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 20
14 h 29	Reprise de l'audience
14 h 29	M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse annonce qu'il réserve la présentation du panel 1 pour l'audience à huis clos de demain, mais que les témoins sont disponibles dès maintenant pour répondre aux questions de M <sup>e</sup> Neuman
14 h 30	<u>Affirmation solennelle</u> :  Wahiba Salhi, conseillère senior, Planification long terme aux approvisionnements, 1717, rue du havre, Montréal Vincent Regnault, directeur, Transport et approvisionnement gazier, 1717, rue du havre, Montréal Isabelle Lemay, chef de service, Affaires réglementaires, 1717, rue du havre, Montréal  Témoins du panel 1 portant sur les caractéristiques d'un contrat d'entreposage devant entrer en vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2017
14 h 31	Contre-interrogatoire des témoins Salhi, Regnault et Lemay par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 55	Fin du contre-interrogatoire des témoins Salhi, Regnault et Lemay par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 46	L'audience est suspendue jusqu'à 15 h
15 h 04	Reprise de l'audience
15 h 05	<u>Affirmation solennelle</u> :  Jacques Fontaine, consultant en énergie, 10 946, avenue de Rome, Montréal, H1H 4T4
15 h 06	M <sup>e</sup> Neuman apporte une correction au rapport révisé du témoin Fontaine qui a été déposé au dossier en précisant qu'il a été révisé en 2017 et non en 2016
15 h 06	Interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
15 h 11	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman pour SÉ-AQLPA
15 h 12	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
15 h 12	Pas de question au témoin Fontaine de la part de la formation
15 h 13	Le témoin Fontaine est libéré
15 h 13	Argumentation finale de SÉ/ALPA par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 18	Fin de l'argumentation finale de SÉ\AQLPA par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 20	M <sup>e</sup> Turmel donne des précisions sur le volet à huis clos de l'audience de demain. Il indique également qu'il y sera discuté d'un document que la Régie déposera au SDÉ avant la fin de la journée d'aujourd'hui. Il s'agit d'une demande de renseignement pour Gaz Métro, dont certaines informations sont

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

HEURE	REMARQUES
	confidentielles. Une version caviardée sera disponible sur le SDÉ et la version originale sera remise sous pli confidentiel à M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse avant son départ. Des copies non caviardées seront aussi disponibles au greffe pour ceux qui ont signés une entente de confidentialité
15 h 23	Remerciements. L'audience est ajournée au 26 janvier à 9 h
	Manon Tremblay, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Dave Rhéaume	2017/01/25
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Directeur, Réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, rue du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Marc-André Goyette	2017/01/25
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, rue du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Pierre Prévost	2017/01/25
ENTREPRISE :	Témoin pour l'UMQ	
PROFESSION :	Économiste-consultant	
ADRESSE :	7085, avenue Giraud Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Esther Falardeau	2017/01/25
ENTREPRISE :	Témoin pour l'ACIG	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	114, rue de Gascogne St-Lambert	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Vincent Regnault	2017/01/25
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Directeur, Transport et approvisionnement gazier	
ADRESSE :	1717, rue du Havre Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Wahiba Salhi	2017/01/25
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Conseillère senior, Planification long terme aux approvisionnements	
ADRESSE :	1717, rue du Havre Montréal	

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3987-2016 phase 1

Date : 25 janvier 2017

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Isabelle Lemay	2017/01/25
ENTREPRISE :	Gaz Métro	
PROFESSION :	Chef de service, Affaires réglementaires	
ADRESSE :	1717, rue du Havre	
	Montréal	



**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 25 JANVIER 2017**

**DOSSIER : R-3987-2016**

**Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des  
Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro  
à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Simon Turmel (président de la formation), ainsi que M<sup>e</sup> Marc Turgeon et Mme Louise Pelletier**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**  
Représentée par M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Guy Sarault

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQPLA)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Catherine Rousseau

**Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?**

---

---

---

---

**Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**Début : 9 h 02**

**Dîner : 11 h 57**

**Reprise : 13 h 04**

**Ajournement : 15 h 23**

